



Procès-verbal de l'Assemblée ordinaire des délégué·e·s du 22 avril 2026 Salle Dent-de-Lys à Châtel-St-Denis

Présent·e·s

Délégué·e·s des communes du district de la Veveyse

Attalens	Besse Roland, Menoud Laurent, Perroud Cédric, Perroud Béatrice, Perroud Pierre-Alain
Bossonnens	De Preux Magalie, Jourdan Jérôme, Martin Yves
Châtel-St-Denis	Bavaud Thierry, Ducrot Charles, Genoud Nicolas, Maillard Daniel, Pilloud François, Tille Nicole
Granges	Varone Christine
Remaufens	Frossard Daniel, Konan Paul
St-Martin	Borer Cédric, Demierre Thomas
Semsaies	Da Costa Patricia
Le Flon	Cardinaux Christian, Gillard Jean
La Verrerie	Grandjean Pascal, Vial Thierry

Membres du Comité directeur (CD)

Cruchon Juliana, Dutoit Stéphane, Fahrni Marc, Figini Daniel, Jacquiard Loïc, Mesot Roland, Repond Carole, Savoy Eliot

Directeur général du RSSV

Gauderon Renaud

Invité·e·s

Dumas Carole, directrice administration et finances
L'Homme Patrick, chef de service du Service des curatelles de la Veveyse
Maillard Robatel Séverine, cheffe de service Consultation parents-enfants

Excusé·e·s

Délégué·e·s des communes du district de la Veveyse

Attalens	Hermann Vincent, Preisig Rahel
Bossonnens	
Châtel-St-Denis	Honneger Chantal
Granges	De Sousa Catherine
Remaufens	
St-Martin	
La Verrerie	
Le Flon	

Membres du Comité directeur (CD)

Dietrich Fabienne, Monnard Aloïse

Invité·e·s

Buttet Isabelle, infirmière cheffe transversale
Courtier Charlotte, responsable RH
Stéphanie Krieger, cheffe du service ASDV
Lazic Biljana, directrice de site Home Le Châtelet
Schneuwly Jérôme, directeur de site Maison St-Joseph
Vienne Jérémiah, chef de service des immeubles

Présence de la Presse

La Liberté : Sanchez Stéphane - La Gruyère : Christen Thomas

Début : 18h30

Fin : 19h00

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée par le président de l'assemblée, M. le Préfet
 2. Désignation des scrutateurs
 3. Approbation du PV de l'Assemblée extraordinaire du 25 février 2026
 4. Comptes 2025
 - a. Présentation du compte de résultat et de gestion
 - b. Présentation du compte des investissements
 - c. Présentation du bilan
 - d. Rapport de l'organe de révision
 - e. Préavis de la Commission financière
 - f. Discussion
 - g. Approbation
 5. Divers
 - a. Rapport d'activités 2025
-

1. Ouverture de l'assemblée par le président de l'assemblée, M. le Préfet

Monsieur le Préfet François Genoud, Président de l'assemblée, souhaite la plus cordiale bienvenue à tou·te·s les délégué·e·s, aux membres du Comité directeur, aux chef·fe·s de service, aux collaborateur·rice·s, aux invité·e·s et aux membres de la presse.

Monsieur le Président indique que plusieurs délégué·e·s se sont excusé·e·s pour cette assemblée.

Monsieur le Président mentionne que les présences et absences sont mentionnées sur la liste prévue à cet effet. Toutes les communes sont représentées : **43** bulletins de vote ont été distribués, majorité absolue à **22**.

→ Aucune remarque n'ayant été formulée relative à l'ordre du jour et la convocation, le Président déclare l'assemblée apte à délibérer.

2. Désignation des scrutateurs

MM. Cédric Perroud et Rolf Scheuner sont désignés scrutateurs pour les trois assemblées (ASSCOV, RSSV et ACV).

→ Cette proposition est acceptée par l'assemblée et les scrutateurs.

3. Approbation du PV de l'Assemblée des délégué·e·s extraordinaire du 25 février 2026

→ A l'unanimité, le procès-verbal est approuvé par l'assemblée.

4. Comptes 2025

Monsieur le Président donne la parole à Monsieur le Directeur général afin de présenter les comptes.

a. Présentation du compte de résultat et de gestion

Monsieur le Directeur général commence en présentant le tableau des montants à charges des Communes.

Services

En milliers CHF

Administration générale	2'186
Service des curatelles de la Veveyse	539

Maison St-Joseph	1'107
Home Le Châtelet	1'016
Aide et soins à domicile (ASDV)	2'417
Indemnités forfaitaires	724
Consultation parents-enfants	180
Total	8'169

Le budget 2025 prévoyait environ CHF 9'097'000.-. Les comptes 2024 affichaient un total d'environ CHF 7'150'000.-.

Monsieur le Directeur général présente ensuite les écarts principaux au budget 2025 par service.

Administration générale	En milliers CHF
Prestations de tiers (conseil externe)	-150
Frais financiers hors district	-97
Subventions communales	-320

Les prestations de tiers s'expliquent par un engagement externe (intérimaire) moins élevé que prévu.

Les frais financiers concernent les résident·e·s de la Veveyse qui sont en EMS hors du district.

Immeubles	En milliers CHF
Charges du personnel intendance	-71
Entretien des bâtiments	63
Amortissements	-38
Charges d'intérêts et frais	29
Produits d'intérêts	-20
Loyers encaissés	-64
Montant à charge des communes	-18

L'entretien des bâtiments était géré à l'interne, il a été toutefois décidé de déléguer à une entreprise externe dès le 01.04.2025, ce qui explique la balance avec les charges du personnel.

Les loyers encaissés ont été surévalués, vu le retard des travaux.

Service des curatelles	En milliers CHF
Produits du service des curatelles	113
Subventions communales	-131

Le nombre de dossiers est en constante augmentation (238 dossiers en 2025).

Monsieur le Directeur rappelle que le RSSV n'a pas de contrôle sur le montant des prestations facturées, il s'agit donc d'une estimation au budget.

Maison St-Joseph

En milliers CHF

Taux d'occupation : 98.66% (longs séjours) – 73.06% (courts séjours)

EPT utilisés 57.40 ; dotation conforme à la dotation autorisée

Charges du personnel (y.c. variation HS)	-727
Autres charges du personnel (formation, FG)	-65
Prestation externe (engagement temporaire)	92
Taxes pour EMS (taux d'occupation moyen inférieur)	-699
Remboursement aux communes réserve 2020	817

Le taux d'occupation est systématiquement budgétisé à 98% pour les deux EMS. Les charges du personnel sont calculées notamment en fonction d'un niveau RAI (degré de dépendance) qui a été évalué à 6,5 ou 6,7. La moyenne sur l'année 2025 était de 5,71 contre 6,28 en 2024.

Le taux de 73.06 en court séjour est excellent.

Home Le Châtelet

En milliers CHF

Taux d'occupation : 100.97% (longs séjours) – 32% (courts séjours)

EPT utilisés 55.17 ; dotation légèrement dépassée de 0.74 EPT

Charges du personnel	-327
Prestations de tiers (dont temporaire)	427
Intérêts et frais d'engagement	-97
Taxes et pension EMS	-236
Produits frais financiers EMS	70

Le taux d'occupation de 100.97% s'explique par des arrivées administrativement en court séjour, qui basculent rapidement en long séjour, tout en conservant la même chambre. Cette pratique est standard.

Pour la dotation, l'Etat a une tolérance de plus ou moins 1 EPT.

De nombreux départs de personnel sont intervenus au Home le Châtelet, ce qui a engendré un nombre conséquent d'engagements temporaires, ce qui explique le dépassement conséquent de prestations de tiers.

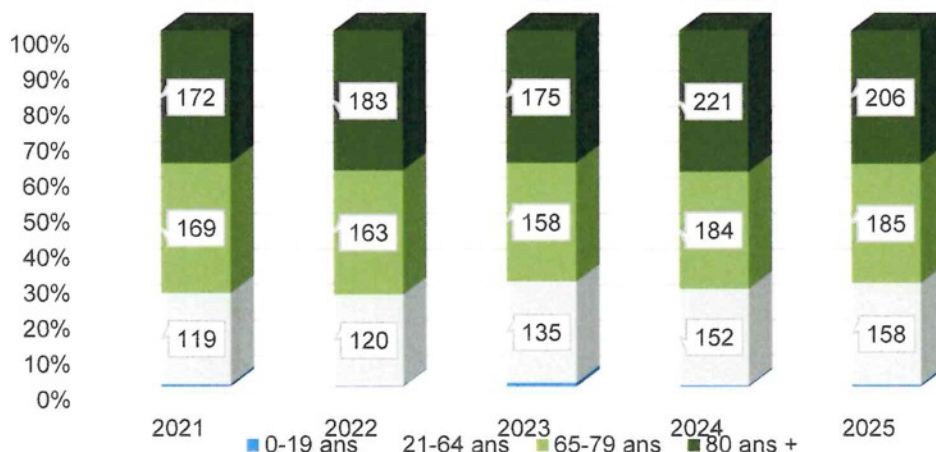
Aide et soins à domicile

En milliers CHF

Charges du personnel	-274
Autres charges du personnel	-55
Loyers	-81
Produits d'exploitation (dont soins, conseils, évaluations)	-330

La dotation de l'ASDV est également validée par l'Etat. Toutefois, la dotation autorisée n'a pas été entièrement utilisée, en lien avec les besoins du terrain. La facturation a de ce fait été moins importante, puisque la progression des soins à domicile n'a pas augmenté comme cela avait été budgétisé.

Monsieur le Directeur général explique que le graphique ci-dessous démontre que les soins à domicile ne concernent pas que la population vieillissante.



Indemnités forfaitaires

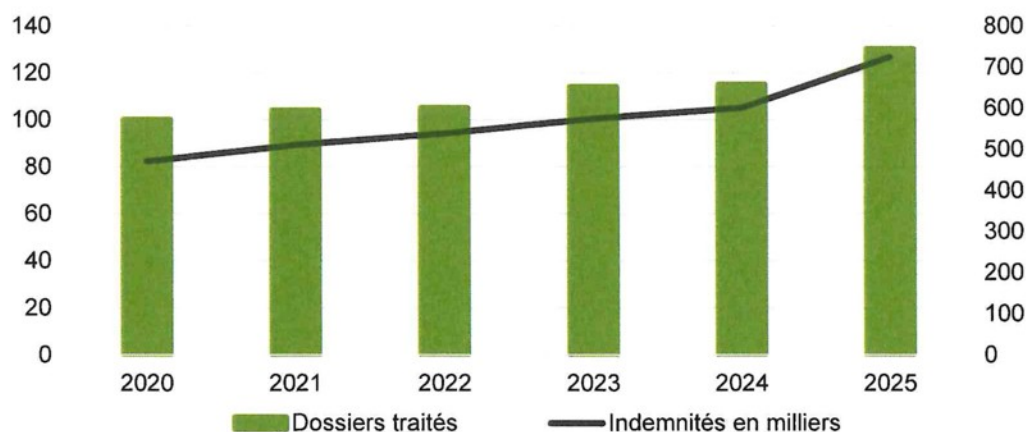
En milliers CHF

Indemnités forfaitaires (34'757 jours)

124

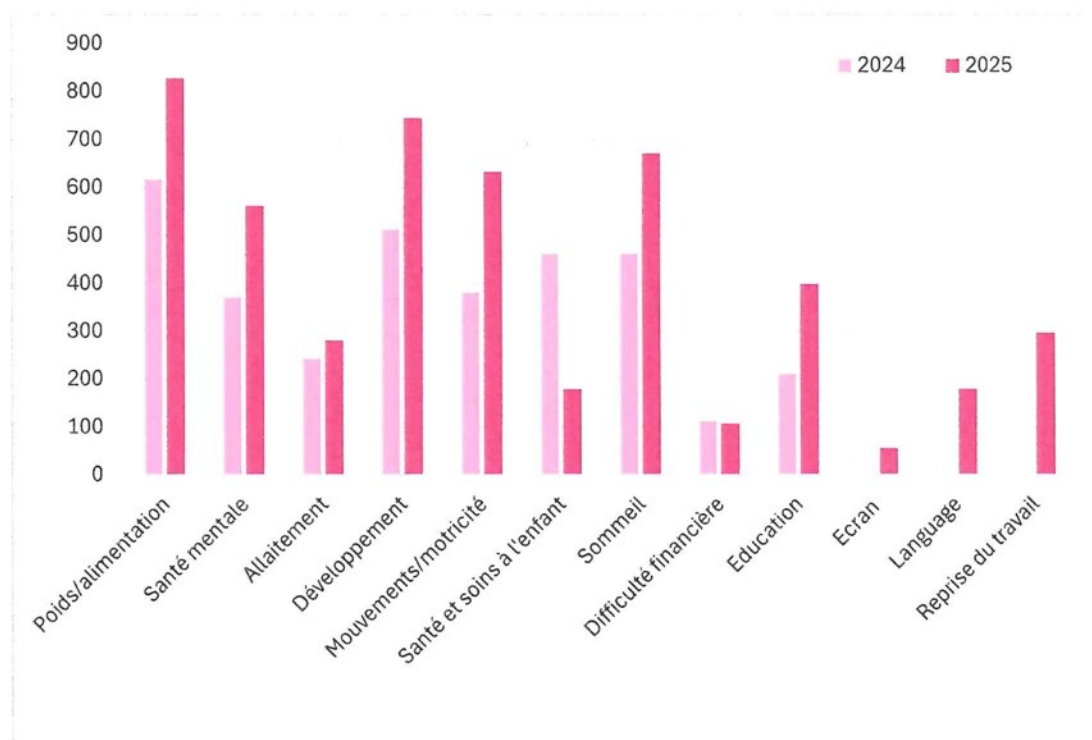
Monsieur le Directeur indique que l'établissement du budget s'agissant des indemnités forfaitaires n'est jamais un exercice facile. En effet, cela dépend des dossiers et des demandes.

Une tendance à l'augmentation est constatée chaque année avec un total de 34'757 journées indemnisées pour 130 dossiers, contre 30'076 journées indemnisées pour 115 dossiers en 2024.



Consultation parents-enfants

Les comptes sont conformes au budget.



Le graphique ci-dessus indique toutes les activités et prestations proposées par la Consultation parents-enfants, qui ne cesse d'évoluer en fonction des besoins des familles.

Monsieur le Directeur récapitule les montants qui seront remboursés aux Communes.

Situation au 31.12.2025 vis-à-vis des communes

Administration générale	338'581	Trop perçu
Service officiel des curatelles	131'210	Trop perçu
EMS Maison St-Joseph et Home le Châtelet	462'199	Trop perçu
Aide et soins à domicile	112'545	Trop perçu
Indemnités forfaitaires	124'084	A facturer
Consultation parents-enfants	7'506	Trop perçu
Total	927'957	Trop perçu
Dissolution réserve EMS	817'150	
Contributions	Comptes	Budget
	2025	2025
Subventions communales	8'169'548	9'097'505
(y.c. EMS)		927'957

La dissolution de CHF 817'150.- concerne la réserve post COVID qui avait été constituée, puisque le taux d'occupation était incertain.

b. Présentation du compte des investissements

Clôturés (montants non utilisés)	CHF
Renouvellement lits HLC (crédit 70K)	4'156
Renouvellement lits MSJ (crédit 185K)	7'829
Parking MSJ (crédit 115K)	798
Appel malade MSJ (crédit 250K)	121
PF Acquisition propriété Butty (crédit 1'450K)	4'361
Tunnel de lavage MSJ (crédit 72K)	76
Chauffage à distance MSJ (crédit 125K)	10'968
Ouverts (disponible restant ouvert)	CHF
Transformation immeubles	1'575'703
Crédits études transformation	12'058
Déménagement et cabinets médicaux	25'067
PAD Sirius (ancien Coula/Misets)	49'600
Etude PAD Sirius	454'456
Ameublement RSSV	3'353
Transfert d'indice	40'706
Logiciel informatique ASDV	76'498
Logiciel informatique Opale	31'917

c. Présentation du bilan

Actif		Passif	
Disponible	4'474'105	Engagements courants	579'519
Débiteurs	1'650'114	Engagements fin. CT	3'939'264
Actifs transitoires	167'397	Passifs transitoires	286'815
Stock	69'184	Provisions à court terme	1'676'298
Placements financiers	200	Dettes à long terme	44'885'254
Immobilisations corp. PF	2'131'183	Engagements fin. spéc.	124'734
Créances fin. spéciaux	608'783	Capital propre	9'894'105
Patrimoine admin.	52'285'023		
Total des actifs	61'385'989	Total des passifs	61'385'989

d. Rapport de l'organe de révision

Ce rapport a été transmis préalablement avec l'ordre du jour. Aucune remarque n'est formulée sur celui-ci par l'assemblée.

e. Préavis de la Commission financière

Le rapport de la Commission financière a été transmis préalablement par courrier électronique.

« Les membres de la Commission financière ont reçu les documents concernant les comptes du RSSV le 2 avril 2026. La Commission financière, en l'absence de M. Nicolas Genoud excusé, s'est réunie dans les locaux du RSSV en date du 8 avril 2026. Au cours de cette séance, Mme Carole Dumas, responsable des finances, a présenté les comptes à la Commission, en présence de M. Roland Mesot, membre du Comité directeur, ainsi que de Mme Laeticia Bagnoud, son adjointe. La Commission financière a établi son préavis à la suite de la séance de présentation des comptes.

La Commission financière tient à remercier la responsable des finances et le Comité, pour la qualité des explications et des documents qui ont été fournis à la Commission, ainsi que pour les réponses apportées aux questions qui ont été posées.

La Commission relève la précision et l'exhaustivité du rapport sur les comptes 2025. Elle souligne l'engagement du service des finances au vu des délais raccourcis de fin de législature et des travaux additionnels en lien avec les migrations informatiques.

Le rapport de l'organe de révision, la fiduciaire BDO, a été délivré en date du 2 avril 2026 et atteste de la conformité des comptes. S'agissant du système de contrôle interne (SCI), l'audit a relevé un point d'amélioration concernant des contrôles sur les immobilisations. Cela ne remet toutefois pas en cause son existence et sa pertinence.

Préavis

1. Comptes de résultats et des investissements :

La Commission financière salue le bon résultat de l'exercice 2025, avec des comptes qui s'équilibrent grâce au résultat extraordinaire. Le résultat opérationnel présente un excédent de charges de CHF 65'107.51.

Si les charges ont été globalement bien maîtrisées, il convient de relever la forte augmentation des indemnités forfaitaires, en raison de la hausse du nombre de jours d'octroi. Il en résulte un dépassement par rapport au budget de plus de CHF 124'000.00.

Comme décidé lors de la dernière assemblée des délégués, la réserve EMS constituée lors du COVID en 2020, pour un montant de CHF 817'150.92, a été dissoute et sera remboursée aux communes lors de la première demande d'acompte 2026.

L'exercice permet par ailleurs de rembourser le montant de CHF 927'957.36 aux communes de la Veveyse, les acomptes ayant été déterminés sur la base du budget.

Les autres éléments du compte de résultats n'appellent pas de commentaires spécifiques, les variations avec le budget sont expliquées dans le rapport de gestion annuel.

Quant au compte des investissements, la Commission financière n'a pas de commentaire particulier à ajouter. Elle signale que sept investissements sont clôturés et présentent tous un solde disponible.

Pour les investissements en cours, Madame Carole Dumas nous a précisé que le suivi budgétaire ne présentait pas en l'état de risques de dépassement.

Au niveau du bilan, il est à relever que la villa Tiyo a été affectée au patrimoine financier pour un montant de CHF 1'445'639.20. La structure du bilan demeure stable.

Le flux de trésorerie de l'activité d'exploitation met en évidence une augmentation des liquidités de plus de CHF 2.6 millions.

L'annexe, quant à elle, n'appelle pas de commentaire particulier.

→ Sur la base de ces considérations, la Commission financière donne pour les comptes 2025 un **préavis favorable** à l'unanimité.

f. Discussion

✎ Laurent Menoud de la Commune d'Attalens demande, s'agissant du poste au bilan d'environ 600K « créance fin. spéciaux », quelle est l'affectation prévue ? Monsieur le Directeur indique qu'il s'agit du leg Genoud. Avec MCH2, il s'agit d'une obligation d'avoir une affectation pour tous les fonds.

g. Approbation

Monsieur le Président propose à l'assemblée d'approuver les comptes.

→ Les comptes 2025 tels que présentés et envoyés avec la convocation, et sur préavis favorable de la Commission financière, sont approuvés à l'unanimité par les délégué·e·s.

→ Le bilan 2025 tel que présenté et envoyé avec la convocation, et sur préavis favorable de la Commission financière, est approuvé à l'unanimité par les délégué·e·s.

Monsieur le Président remercie chaleureusement toutes les personnes qui ont établis les comptes ou qui y ont contribué, tout spécialement le service des finances ainsi que Mme Carole Dumas.

5. Divers

a. Rapport d'activités 2025

Monsieur le Directeur général présente le rapport d'activités 2025, préalablement envoyé avec la convocation.

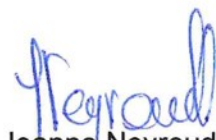
👉 Pas de questions.

Monsieur le Président remercie très sincèrement le Directeur général et son assistante, la Directrice des finances et son équipe, les chef·fe·s de services, les collaborateur·trice·s du RSSV. Il remercie également l'ensemble des délégué·e·s pour leur confiance.

La séance est levée.

Châtel-St-Denis, le 22 avril 2026


François Genoud
Président


Joanne Neyroud
Secrétaire

PV approuvé le

30 mai 2025